

Aux membres de l'AGEAS

Genève, le 14 avril 2014

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2014

Chère Madame, Cher Monsieur, Cher membre,

Conformément à l'article 7 des statuts de notre association, le comité de l'AGEAS a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale, qui se tiendra le :

**Jeudi 15 mai 2014 à 18 heures 30
à la Suva, rue Ami-Lullin 12, 1207 Genève**

L'ordre du jour en sera le suivant :


1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mai 2013 (ci-annexé)
2. Rapport 2013
 - a) du président
 - b) du responsable du groupe « Formation »
 - c) des responsables du groupe « Relations publiques »
 - d) de la responsable des « Manifestations »
 - e) de la responsable de la « Commission romande des examens »
 - f) de la trésorière
 - g) des vérificateurs des comptes
3. Discussion et approbation des rapports et des comptes
4. Election du comité AGEAS pour la nouvelle législature 2014-2016
5. Programme d'activité 2014/2015
6. Site internet
7. Fixation de la cotisation 2015
8. Divers, propositions individuelles et remerciements

Pour ne pas faillir à la tradition, nous convions chacun à prendre part à l'apéritif et au repas qui seront servis dès 20h00 environ, pour la modique somme de **Fr. 20.-** tout compris, à payer sur place.

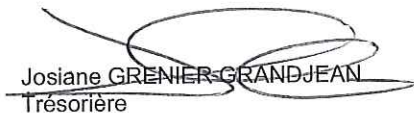
A l'occasion de notre assemblée, nous aurons le plaisir de vous présenter les objectifs à venir de notre association, notamment la certification EDUQUA pour la formation.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-joint et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, Cher membre, nos salutations les meilleures.

AGEAS



Christian JOST
Président



Josiane GRENIER-GRANDJEAN
Trésorière

Annexes : coupon réponse pour l'inscription à l'assemblée générale 2014
P.V. Assemblée générale 2013

Merci de penser au paiement de la cotisation annuelle, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait !

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AGEAS du Jeudi 16 mai 2013

Ordre du jour : Selon convocation adressée à l'ensemble des membres.

L'assemblée générale de l'AGEAS s'est tenu le jeudi 16 mai 2013 à la Suva, rue Ami-Lullin 12, 1207 Genève, à 18 heures 30. Elle a été régulièrement convoquée, conformément à l'article 7 de nos statuts.

Son président, **M. Christian JOST**, déclare l'assemblée générale ouverte, car étant valablement constituée. Il salue cordialement tous les participants présents.

Le président annonce les personnes excusées. Le Comité Central de la FEAS n'est pas représenté à cette occasion.

Le président désigne un **1 scrutateur** dans l'assemble et qu'il remercie.

Le président demande si une modification de l'ordre du jour est souhaitée. Cela n'est pas le cas.

La liste des personnes présentes et excusées est jointe au PV.

Ordre du jour de l'AG

1. *Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 2012 (ci-annexé)*
2. *Rapports 2012*
 - a) *du président*
 - b) *du responsable du groupe «Formation»*
 - c) *des responsables du groupe « manifestation et Newsletter »*
 - d) *de la trésorière*
 - e) *des vérificateurs des comptes*
3. *Discussion et approbation des rapports et des comptes*
4. *Election du comité AGEAS pour la nouvelle législature*
5. *Programme d'activité 2013/2014*
6. *Newsletter*
7. *Fixation de la cotisation 2014*
8. *Divers, propositions individuelles et remerciements*

1. PV du 31 mai 2012

La lecture du procès-verbal n'étant pas demandée. Il est donc accepté en l'état.

2. Rapports 2012

2a) Rapport du Président

Le président relate qu'au cours de l'année 2012 le comité de l'AGEAS s'est réuni une douzaine de fois pour traiter les affaires courantes. Il a eu à s'occuper plus particulièrement des dossiers suivants:

- a1. *Organisation et suivi des activités pour chaque dicastère*
- a2. *Conférence des présidents et assemblée des délégués d'associations membres de la FEAS sur le plan national*
- a3. *Séance avec les enseignants de l'AGEAS*
- a4. *Newsletter (chronique de l'AGEAS) et site internet*
- a5. *Manifestations de l'AGEAS*

Le président développe ensuite chacun des thèmes.

a1. Organisation de l'AGEAS

L'organisation de l'AGEAS a été marquée en cours d'année par l'arrivée de 4 nouveaux membres au sein du comité, ce qui a permis de redistribuer certaines activités de manière plus équitable. Toutefois, le secteur « formation », qui reste le pôle majeur de notre organisation, est sous doté en terme d'effectif, malgré l'aide du secrétariat des cafetiers qui accomplit certaines tâches en lien avec la formation. L'enjeu pour 2013/2014 sera de renforcer le secteur formation et de disposer d'une logistique efficiente.

a2 Conférence des présidents et assemblée des délégués FEAS

L'assemblée des délégués FEAS a eu lieu le **samedi 16 juin 2012** à Hergiswil/NW. 24 délégués d'associations y ont participé et l'AGEAS a été représentée par 4 personnes du comité. L'intérêt pour nous a été bien sûr la conférence des délégués mais aussi de découvrir une des dernières industries du verre d'art soufflé à la bouche (Glasi-Hergiswil).

La conférence des présidents s'est tenue le **samedi 24 mars 2012** à Lausanne.

Hormis les habituelles approbations des rapports et comptes annuels, à l'occasion de ces assemblées, la « stratégie FEAS » a été abordée selon les objectifs fixés selon 3 axes :

1. *Elaborer une vision /stratégie FEAS*
2. *Définir le rôle des associations régionales / cantonales*
3. *Réviser les règlements d'examens /guides d'examens*

Le comité de pilotage du projet « stratégie FEAS » a été mené sous l'égide du comité central avec en support 4 groupes de travail qui ont planché sur les thématiques suivantes :

- a) Offre de formation/documentation
- b) Rôle de l'association centrale/associations régionales
- c) Règlements d'examen/guides
- d) Vision /stratégie

Le président du comité central, M. Manfred Manser, a également chargé un avocat de vérifier l'organisation actuelle de toute la question des examens par la FEAS, lequel a ensuite émis un rapport à ce sujet.

Il ressort, dans les grandes lignes, que l'organisation actuelle des examens est insuffisamment centralisée, trop compliquée, et entraîne de facto des pertes en efficacité et manque de coordination.

Les propositions qui en sont ressorties sont notamment :

- Plus qu'une seule commission d'examen nationale avec des représentants des régions
- Ancrer dans les statuts les incompatibilités personnelles et les exclusions (auteurs des examens, enseignants, directions des filières de formation, experts aux examens, commission des examens, comité central)
- Régler les questions de confidentialité
- Comité de nomination pour les auteurs des examens, experts aux examens et surveillance aux examens
- Directives pour les auteurs et experts d'examens

L'organisation des examens de la FEAS a donc été principalement au cœur des discussions de ces assemblées.

- **Nouveau bureau des examens de la FEAS**

HWO Consulting a annulé, par lettre du 26.6.2012, l'accord du 30.10.2006 relatif à la « Gestion du Secrétariat central » pour le 31.12.2012. Le mandat a donc dû être réattribué dès le 1.1.2013. Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de la FEAS, le Comité central a déjà décidé de répartir les tâches qui se présentent et de créer ainsi un « Bureau des examens » et un « Secrétariat de la fédération centrale ». Cette décision a été approuvée par l'Assemblée des délégués en 2012.

Le 13.12.2012, le Comité central a choisi la Société suisse des employés de commerce à Zürich pour diriger le nouveau « Bureau des examens » de la FEAS. Le nouveau « Bureau des examens » de la FEAS est placé sous l'autorité du président de la Commission centrale des examens, Kurt Graf, qui accompagnera et soutiendra le nouveau « Bureau des examens ».

Le Comité central a remercié Heinz Wattinger et Kathrin Balsiger chaleureusement d'avoir assuré la direction de l'ancien Secrétariat central de la FEAS. Ils ont effectué un travail remarquable et conséquent au cours des dernières années.

- **NOUVJUR – Site de jurisprudence**

« Nouvjur » est un site de jurisprudence bien connu des professionnels des assurances géré par Me Jean-Michel Duc, avocat. On trouvera des détails à l'adresse www.nouvjur.ch.

Il y a déjà une année que les associations cantonales de Suisse romande se sont adressées au Comité central en le priant de faire en sorte que les membres de la FEAS puissent utiliser ce site de jurisprudence. Ce service devrait être mis gratuitement à disposition des membres des associations cantonales romandes de la FEAS, à l'exclusion des avocats. Par ailleurs, ce service ne saurait remplacer les contrats conclus par les assureurs sociaux et privés avec Nouvjur.

Les négociations avec le gestionnaire du site, **Me Jean-Michel Duc**, se sont terminées entretemps avec succès et ce service peut ainsi être proposé aux membres des associations cantonales de Suisse romande.

Lors de sa séance du 23.10.2012, le Comité central a décidé de couvrir les coûts pour 2013 à la charge de la caisse centrale, et cela à titre d'essai pour une année. Début 2014, nous reverrons si ce site de jurisprudence a été utilisé par les membres de la FEAS. Après quoi on décidera s'il faut continuer de proposer ce service et comment il faudra le financer.

Une information aux membres sur l'existence des services de « Nouvjur ». Les membres de la FEAS qui désirent utiliser ce service doivent communiquer leur adresse e-mail privée au secrétariat de leur association cantonale. Les secrétariats enverront alors la liste avec les adresses e-mail des membres directement à l'étude « Nouvjur ».

a3. Séance avec les enseignants AGEAS

La séance avec les enseignants s'est déroulée le 21 mars 2012. Le responsable de la formation fera son compte rendu complet à ce sujet.

a4. Newsletter (chronique de l'AGEAS) et site internet

La chronique de l'AGEAS et le site sont actuellement gérés par Marie-José Costa, avec l'aide de Laure Dupertuis et Virginie Isard-Chappaz, toutes membres du comité en place. M-J. Costa envisage un développement du site de manière plus interactif et éventuellement en collaboration avec d'autres associations romandes. Une réflexion en profondeur va être menée à ce sujet en 2013/2014.

a5. Manifestations de l'AGEAS

Elles rencontrent toujours un vif succès, et le comité envisage de réduire leur nombre pour faire des débats à la fois plus qualitatifs et participatifs (à un ou plusieurs intervenants) suivis éventuellement par des apéritifs afin que nos membres puissent échanger après le débat avec les intervenants, ce qui permet de créer des contacts et de renforcer la bonne collaboration professionnelle entre nos membres.

2b Rapport du responsable de la formation M. Jacques Magnin

Le groupe "Formation" a officié dans la composition suivante :

MM. Jacques Magnin	responsable de la formation
Pierre Hennuyer	logistique
Danila Sellier	en appui (Secrétariat Cafetiers)

Ces 3 personnes ont collaborées ensemble pour la bonne marche de ce qui est l'essence même de l'AGEAS, l'organisation et la tenue des cours de formation en assurances sociales. Le groupe formation peut également compter sur le soutien du secrétariat AGEAS qui est tenu par la société des Cafetiers restaurateurs et Hôteliers genevois.

Cours de révision avant examen

Les cours de révision ont été organisés du 18 août au 29 septembre 2012 inclus, les vendredi soir et samedi matin pour toutes les matières sujettes aux examens finaux ; ils ont été suivis par les élèves du cursus B12 inscrits à la session d'examens d'octobre 2012 à leur grande satisfaction.

Examens du Brevet fédérale de « spécialistes en assurances sociales »

B12

26 élèves genevois se sont inscrits aux examens du « Brevet fédéral en assurances sociales » qui se sont déroulés en octobre 2012. Les résultats pour la Suisse sont les suivants :

646 candidats inscrits 435 réussites 67,4% 211 échecs 32.6%

Pour Genève : 26 candidats 2 reports d'examen 13 réussites 54% 9 échecs 46%

Les lauréats de la session 2012 sont les personnes suivantes :

Mesdames :

Costa Ferreira Liliana
Kaiser Diane
Knoch Manuela
Milliquet Gaëlle
Pugin Danielle
Souissi Seyma
Tonini Antoinette
Voegeli El Zaher Nicole

Messieurs

Ben Ismail Faouzi
Guilhou Sicailly Arsène
Kursner Geoffroy
Saugy Pierre-François
Sprironelli Mauro

Ils sont chaleureusement félicités par l'Assemblée générale.

Debriefing post examen

Une séance de débriefing a été organisée au mois de janvier en présence de Violaine Landry Orsat pour les enseignants et du responsable de la formation. Une dizaine d'élèves étaient présents et la séance a été très fructueuse. Il en est ressorti les points suivants :

- Les coachings organisés par M. Pascal Perret ont été jugés très utiles et à reconduire ;
- Il est demandé aux enseignants de mentionner les références légales dans leurs cours, les examens en faisant systématiquement référence ;
- Avoir le support de cours avant la donnée de la matière pour se préparer ;
- Faire davantage de cas pratiques ;
- Les élèves se sont proposés de passer voir les étudiants en cours de formation pour parler de leur expérience en la matière.

B13

Cette session a entamé sa deuxième année scolaire de cours. Elle est composée de 29 élèves inscrits et passera les examens en octobre 2013.

Il a été proposé 4 séances de « coaching » courant juin, 2 relatives à la 1^{ère} année et aux cours de cette session et 2 ciblées préparation aux examens.

B14

Cette session de cours a démarré le 13 août 2012 avec 21 élèves inscrits ; elle termine actuellement la première année scolaire, les élèves passeront leurs examens en octobre 2014. Il leur a été proposé un coaching orienté révision 1^{ère} année.

B15

Les inscriptions sont ouvertes, le site www.ageas.org permet de télécharger les formulaires y relatifs. De plus, les programmes et bulletins d'inscription ont été joints à l'envoi de la dernière « Newsletter ».

A relever que les bulletins d'inscription ont été modifiés. Il n'est plus fait mention d'une liste de documents fournis par l'Ageas. Le prix a été augmenté de CHF 100.- pour y inclure les 4 modules du « coachnig ». Le module « gestion du stress » de m. Olivier Urfer a été supprimé et non remplacé suite à la démission de l'enseignant.

Cours de sensibilisation aux assurances sociales

Cette session 2012/2013 s'est déroulée sur une année scolaire. 11 personnes y ont participé. Elle s'est achevée en mars dernier et l'envoi des attestations de suivi de formation a été faite par notre secrétariat,

Les élèves ayant peu de connaissances générales des assurances sociales et voulant se préparer au brevet devraient être normalement être dirigés vers ces cours de sensibilisation. Une campagne doit être menée dans ce sens et le responsable de formation engage chacun à en faire article.

Synergies romandes

Comme décidé, nous allons remettre aux nouveaux élèves l'accès à l'ensemble des supports de cours communs agréés par la commission romande des examens et les comités de branches. A ce jour, toutes les n'ont pas obtenues l'agrément des commissions. Le cours prévoyance professionnelle (PP) tenu et mis à jour par Mme Francine Oberson n'existera plus dans sa version actuelle. Il fera l'objet d'un livre, vendu à env. 70.- l'unité. Il est en cours d'évaluation par la commission romande des examens. Le cours prestations complémentaires (PC) est, selon l'enseignante en charge, à bout touchant.

Examens 2011

Nous avons accompagné els lauréats lors de la remise des brevets qui a eu lieu à Pully/VD, organisé par la section locale (AVEAS). Cette démarche permet de garder contact avec les brevetés et de leur proposer, le cas échéant, de s'intéresser aux activités du comité qui a urgemment besoin de renfort.

Un repas a été organisé et offert par l'AGEAS aux lauréats/GE 2012, lequel s'est déroulé dans une ambiance conviviale (8 brevetés présents).

Enseignants

La séance annuelle avec les enseignants a eu lieu le 21 mars dernier, avec une participation active des intéressés. Elle a été suivie d'un repas. La séance a permis d'aborder les sujets suivants :

- Point de situation sur les cours et retour sur le débriefing des B12
Synergies romandes, acceptation de la remise des cours communs romands
- Programme des cours 2013-2014 et finalisation
- Résultats des examens succinct,
- Coaching des candidats aux examens (désormais ces cours feront partie du programme)

Mutations au sein du corps enseignant

M. Nicolas Marcoud, enseignant de la branche AA (assurance-accidents) initialement pour le brevet et la sensibilisation et ensuite que pour les cours de sensibilisation a cessé son enseignement et passera la main à son collègue de la SUVA, **M. Voirol**, chef de team, qui le remplacera pour la donnée des cours de sensibilisation uniquement.

M. Frédéric Wuest, a également cessé son enseignement pour les cours de la prévoyance professionnelle (PP). Les cours seront dorénavant assurés par M. Mauro Camozzatto dès septembre 2013. M. Wuest assumant encore cetet année les cours pour la révision.

Madame Amélie Cherbuin, pour la branche Aide sociale souhaitant remettre son mandat, un-e remplaçant-e est recherché-e à ce titre.

Remerciements :

Mes remerciements vont à mes collègues qui m'ont épaulé dans cette mission. Ils s'adressent ensuite à nos professeurs qui ont assumés leurs matières avec motivation tout au long de l'année et enfin à nos élèves qui par leur engagement continuent la transmission du savoir en assurances sociales. Le responsable de la formation encourage chacun à faire de la publicité pour nos cours et à venir renforcer le comité.

2c) Rapport des responsables du groupe « Manifestation et Newsletter »

RAPPORT 2012 : DICASTERE MANIFESTATION

L'AGEAS a organisé 3 manifestations courant 2012, dont les thématiques sont été les suivantes :

Le **jeudi 26 avril 2012**, nous avons reçus MM. Marco J. Netzer, et Eric Breval, respectivement président et directeur du Fonds de compensation AVS/AI/APG pour parler s'un sujet hautement sensible « Le premier Pilier : **qui gère nos réserves financières et comment** » ?

Le **jeudi 18 octobre 2012**, nous avons eu le plaisir de débattre sur un thème qui nous intéresse tous "**Votre santé au travail et durant les loisirs**. Ce débat a été animé par M. Nicolas Marcoud, responsable du groupe « promotion de la santé » de la Suva avec d'autres personnes intervenantes sont des diététiciennes qui ont apporté leur approche dans ce domaine.

Le **jeudi 13 septembre 2012**, Madame Guylaine Riondel Besson, Juriste de droit européen de sécurité sociale nous a fait l'honneur de s'exprimer sur le thème "**Le nouveau règlement 883/2004 dans les relations franco-suisse**."

Le public présent a pu échanger ses impressions après les débats autour d'un apéritif ce qui a permis une conclusion conviviale.

Ces débats ont rencontré un vif succès auprès du public et de nos membres. Les résumés de ces exposés figurent sur le site de l'AGEAS www.ageas.org

RAPPORT 2012 : DICASTERE RELATIONS PUBLIQUES-SITE INTERNET-NEWSLETTER

Responsable : Marie-Josée Costa

Avec l'appui de : Virginie Isard-Chappaz, Laure Dupertuis

Résumé activité 2012 :

Prise de contact avec le réseau en place.

Newsletters et thématiques :

- n° 9 : - Rentrée de l'AGEAS
- Mot du Président
- Questionnaire de Proust de Valérie Céli-Vegas
- Interview de Madame Riondel-Besson et quelques mots sur le nouveau règlement 883/2004 dans les relations franco suisse
- Article de presse : La réforme de l'assurance-maladie, les frontaliers gagnent un an.
- Interview de Mesdames Enz et Suringar et de Messieurs Marcoud et Bachelard et quelques mots sur le débat sur la Promotion de la santé
- Les lunettes des enfants à nouveau pris en charge par l'assurance-maladie (dès le 01.07.2012)
- Evolution des dépenses de l'assurance obligatoire des soins de 1998 à 2010 – médicaments et traitement ambulatoires principaux facteurs de la hausse des coûts
- n°10 : - Remise du brevet du 9 février 2013
- Mot du Président
- Interview de Christine WEBER-FUCHS
- Conférence de Guylaine RIONDEL BESSON «*L'avenir de l'assurance maladie des frontaliers au 1^{er} juin 2014*»
- Articles de presse :
- *Visionnez l'intégralité des vidéos «Robert le frontalier» et «Pauline la vertueuse»*
- *Les fonctionnaires genevois se ruent sur la retraite anticipée*
- Informations importantes

Site internet : Mises à jour notamment: - des actualités.
- des cours.
- des conférences.
- des membres du comité
- des profs.
- toilettage général du site

- Site internet AGEAS www.ageas.org

La maintenance du site est donnée à un mandataire externe ce qui permet une plus grande réactivité, une meilleure qualité, des mises à jour plus rapides.

Des développements sont encore possibles: développement d'un intranet plus interactif avec nos membres, communication entre enseignants et étudiants, entre membres et membres du comité, etc.

2d) Rapport de la trésorière

Compte de perte et profits :

- Les cours de formation ne présentent pas de grandes nuances par rapport à l'an passé. Notre contrat de location et partenariat avec la société des cafetiers reste avantageux au niveau des salles de cours et de la disponibilité.
- Pour le poste de la FEAS, il y a eu rétrocession pour solde du compte journal, raison des frais diminués en conséquence. A ce jour nous avons un effectif d'environ 210 membres au 1.1.2013 dont 14 collectifs.
- Frais de représentation, sur la facture Visa, en 2011, il y avait eu des transitoires, rectification faite en 2012 en notre faveur
- Dans les frais de secrétariat, il y a les frais du secrétariat qui est assuré partiellement par une collaboratrice du secrétariat des cafetiers, association à laquelle nous louons également les bureaux. Le montant est plus élevé qu'en 2011, car il est pour l'année entière alors qu'en 2011, il ne l'était que sur 7 mois.
- Les charges sociales tiennent compte d'une part de transitoires. Les frais d'envois et photocopies. Pour le matériel de bureau en 2011, nous avons fait l'achat de matériel et pas en 2012. Les frais bancaires et postaux sont déduits directement des intérêts, voir la position dans les recettes.
- Frais d'infrastructure de secrétariat et téléphones moins onéreux du fait qu'une partie est dans le forfait versé au secrétariat des cafetiers.
- Les frais de fiduciaire sont relatifs au contrôle des comptes et surtout les déclarations d'impôts, pour lesquels nous avons reçu notre première déclaration d'impôt. Comme vous le savez nous devions au vu de notre fortune qui est relativement confortable, devenir contribuable, chose faite et raison pour laquelle nous avons pris les services d'une fiduciaire qui nous a épaulé dans ses démarches. Nous avons élu domicile pour l'administration fiscale chez eux. En ce qui concerne l'éventuelle exonération d'impôts dont nous avons parlé, il nous faut 2 à 3 déclarations d'impôts pour que tout roule d'ici 1 à 2 ans, et nous verrons si nous pouvons éventuellement avoir droit à ladite exonération en tant qu'association.
- Les frais de la Newsletter sont réduits de moitié, car il y a eu 2 numéros contre 4 en 2011.
- Nous avons conclu une assurance RC pour nos locaux que nous occupons
- Nous arrivons aux montants des impôts payés. Notre situation au 31.12.2011 se présentait de la manière suivante, à savoir : pour les ICC bénéficie retenu CHF 7242 pour une fortune de CHF 282'720 – impôts à payer CHF 999.35 et pour l'IFD, montants déclarés idem pour un montant de CHF 306.- ce qui nous porte à un total de CHF 1'305.35.
- Le montant des indemnités du comité est moins élevé car comme expliqué l'an dernier, nous avons effectué lus de travaux car le secrétariat n'avait pas eu une année entière et le comité avait donc du compenser les tâches non exécutées par le secrétariat qui n'avait pris effet qu'en cours d'année. Si on ajoute les indemnités secrétariat et indemnité du comité de 2011 et 2012 cela revient quasiment pareil. Au total on constatera une diminution des coûts d'environ 6600. — (151'200 et 144'600.-).
- Pour les recettes, les cotisations ont diminué, car des cotisations impayées ont été régularisées dans le 1^{er} trim. 2013. Pour ce qui est des inscriptions aux cours brevet, le nombre des inscrits est sensiblement pareil, par contre il y a eu nettement moins d'inscrits au niveau des cours pour la sensibilisation.
- Les intérêts sont des intérêts à considérés comme nets, vu que les frais y ont déjà été déduits. Ce compte d'exploitation amène à un bénéfice de CHF 3130,60

Bilan

Notre association se porte bien et notre fortune est stable. Nous plaçons toujours dans des valeurs sûres et cette année nous n'avons pas créé de nouveautés, mais consolidés ce qui existait déjà, soit le compte Deposito chez Postfinance et sur notre compte d'épargne de la Raiffeisen. Les débiteurs concernent les cotisations en retard, qui sont à 2/3 réglés et les ducroires, des cotisations qui ne pourront pas être honorées. Les produits encaissés d'avance sont les cours qui se chevauchent entre les années civiles et les années scolaires et les créanciers, sont les factures à payer. Ce bilan nous porte donc notre capital de l'association à un montant de CHF 287'140.15.

Depuis cette année 2013, nous avons établi nos factures avec des BV orange, enfin, découlant de notre système comptable Winbiz, ce qui nous engendra des frais moins importants et nous avons opté cette année pour un versement auprès de la Poste et non plus de la BCGE, une économie devrait être constatée déjà cette année.

2e) Rapport des vérificateurs des comptes

***Rapport des vérificateurs aux comptes de
l'Assemblée Générale Ordinaire des Membres de
l'Association de l'Ageas du 16 mai 2013***

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de contrôleurs aux comptes et suite au mandat que vous nous avez confié lors de la précédente Assemblée générale, nous avons procédé conformément aux dispositions légales propres aux Statuts de votre Association à la révision des comptes pour l'exercice comptable annuel allant du

1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

Suite à notre examen effectué par sondage, sur la base des documents remis à notre disposition et aux explications reçues, nous avons constaté que la comptabilité est tenue avec exactitude et qu'au 31 décembre 2012, l'année comptable dégage un bénéfice de **Fr. 3'130.60.**

Le capital de l'AGEAS est de **CHF 287'140.15.**

Au vu de ce qui précède, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge à la trésorière pour le travail effectué.

Les vérificateurs

Nicoletta CACITTI



Daniel DELLAGIOVANNA



Genève, le 30 avril 2013

3. Discussion et approbation des rapports et des comptes annuels

Sur la question des rapports et comptes, le président demande si l'assemblée a des commentaires ou questions relatives aux différents rapports des différents dicastères. La même question est posée quant aux comptes de l'association.

Quelques membres réagissent sur la « fortune » de l'AGEAS et se demandent à quoi sert de « capitaliser ». Le président explique que les rentrées pour les cours sont aléatoires d'une année à l'autre (baisse importante sur les cours de sensibilisation) alors que les charges sont incompressibles, (secrétariat, enseignants, salles de cours, copies, etc.). Il faut prévoir une réserve suffisante si les recettes des cours diminuent drastiquement faute d'élèves. L'ancien président M. J.-P. Coquoz, présent, renchérit dans le sens en donnant une explication par rapport aux décisions prises antérieurement par le comité pour reprendre la gestion des cours à notre compte et en assurer le financement.

L'AG approuve les différents rapports et comptes de l'AGEAS et en donne décharge au comité.

4. Election du Comité AGEAS pour la nouvelle législature

Le président informe que le comité en place a décidé de se représenter presque « in corpore » après l'Assemblée générale.

M. Pierre Hennuyer, en charge de la logistique, a donné sa démission et il faudra que cette tâche soit répartie d'une autre manière afin d'en assurer le suivi. M. Hennuyer continuera à « être à disposition » pour l'AGEAS pour la prochaine législature, mais sans faire partie du comité.

Son président actuel, M. Christian Jost, informe qu'il reconduira son mandat pour la prochaine législature mais pour **un an** seulement, soit jusqu'à fin 2014. Il propose de remettre, dans un premier temps, la vice-présidence à M. Jacques Magnin, en charge actuellement de la formation au sein du comité, et dans un second temps la présidence à M. Magnin dès 2015.

Comme il faudra également trouver un successeur à M. Magnin, et que la formation ne peut être prêteritée à ce titre, ce dernier continuera, encore en 2013/2014, à assumer certaines tâches liées à la formation, le temps que le nouveau responsable du dicastère formation soit désigné. Le président souligne qu'il faut éviter le « cumul des casquettes » et que le comité y sera attentif.

Le président propose les 9 personnes suivantes pour le comité, qui se représentent pour les 2 ans à venir, à l'inclusion de M. Camozzato qui est un nouveau membre.

Mesdames : Josiane Grenier Grandjean, Claire Boder, Marie-José Costa, Laure Dupertuis, Virginie Isard-Chappaz.

Messieurs : Jacques Magnin, Christian Jost, Mauro Camozzatto, Albert Zirkel

Le président demande à l'Assemblée générale de prendre acte de la démission de M. Pierre Hennuyer du comité et propose les personnes ci-dessus pour la prochaine législature. Il demande si quelqu'un dans l'assemblée s'oppose à cette réélection ou si quelqu'un s'oppose à ce passage de témoin de la présidence à M. Jacques Magnin en cours de législature.

Tel n'est pas le cas, l'AG approuve la réélection du comité qui se répartira ensuite les différents dicastères.

5. Programme d'activité 2013 / 2014

Le programme d'activité pour les 2 ans à venir suivra la voie actuelle, à savoir :

- organisation de manifestation (débat sur des thèmes d'actualité)
- organisation de la cérémonie pour les candidats ayant obtenu leur brevet fédéral de « spécialistes en assurances sociales » à la salle des fêtes de Carouge.
- transfert progressif de notre comptabilité à une fiduciaire
- recherche de nouveaux membres individuels et collectifs
- recherche de nouveaux membres pour le comité
- poursuite du processus « Eduqua » pour la formation

6. Site, Newsletter et perspectives

Diverses propositions sont faites pour le développement du site internet de l'AGEAS, notamment de créer une interface plus interactive avec nos membres-enseignants-élèves. A ce titre, mandat est donné au comité de prendre sur sa fortune un budget de CHF 15'0000 pour le développement d'une interface web sécurisée (avec accès multiples) via le site internet de l'AGEAS (proposition Mauro Camozatto).

7. Fixation de la cotisation 2014

L'AGEAS propose d'augmenter la cotisation 2014, à savoir CHF 70.- (50.-) par membre individuel et CHF 200.- (150.-) par membre collectif. Cette augmentation se justifie de plusieurs façons :

- L'AGEAS a toujours maintenu cette cotisation depuis pratiquement sa création
- Il s'agit d'une faible augmentation eu égard aux prestations délivrées (débat, apéritifs, etc.)
- Il rappelle que sur cette cotisation, CHF 15.- sont prélevés par membre pour les redistribuer à la FEAS. Il ne reste que le solde à l'AGEAS, soit, CHF 35.-

Après une discussion nourrie avec l'AG, le comité ne reçoit pas l'aval pour cette augmentation, laquelle n'est pas suffisamment argumentée par un projet. Le comité prend acte et proposera, lors de la prochaine AG, quelques propositions afin d'étayer le besoin d'avoir davantage de participation de nos membres.

8. Divers, propositions individuelles et remerciements

Organisation de la prochaine cérémonie des brevets à Genève (février 2014). Le président informe l'AG que cela sera au tour de Genève d'organiser cette manifestation et qu'un déficit prévisible d'environ 12'000.- est à prévoir dans le budget. Il est consécutif aux frais d'organisation qui comprennent notamment :

- location de la salle pour env. 200 personnes
- accueil des participants avec café, croissant
- repas qui suivra (traiteur)
- petits cadeaux aux participants
- frais annexes (animation, etc.)

Il demande à l'AG d'entériner le principe de ces frais supplémentaires. L'AG en accepte le principe.

Remerciements du président

Mes remerciements vont à mes collègues du comité qui m'ont épaulé dans cette tâche, ils s'adressent ensuite à nos enseignants qui ont assumés les cours de formation avec une grande disponibilité et compétence tout au long de l'année et enfin à nos élèves qui, par leur engagement, poursuivent la transmission du savoir en assurances sociales.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 20heures. La séance est suivie par un repas dans un restaurant à proximité où certains membres nous rejoignent.

Genève, le 17 mai 2013

Pour la tenue du procès-verbal :
Christian JOST
Président AGEAS

L'adresse de votre site : www.ageas.org

Annexe :

-Liste de présence et excusés de l'AG

ASSEMBLEE GENERALE "AGEAS" DU

JEUDI 16 MAI 2013

Nom, Prénom	AG	Signature	
DELAGIOVANNA Daniel	1		X ok
APOTHELOZ Luc	1		X ok
CLERC Pierre-André	NON	Excuse	
SCHNEIDER Jacques-André	NON	Excuse	
BODER Claire	1		X ok
COQUOZ Jean-Paul	1		X ok
DAPPLES Jean-Pierre	NON		X ok
ZIRKEL Albert	1		X ok
REY Sophie	NON		
UBOST Loïc	1		X ok
GEVOSA Flavio (?)	NON		
CACITTI Nicoletta	1		X ok
CHARRAT Michel (Président GTE)	1		NON
COSTA Marie-Josée	1		OK
GRENIER Josiane	1		X ok
JOST Christian	1		NON
HENNUYER Pierre	1	Excuse	NON
DUPERTUIS Laure	1		X ok
CAMOZZATO Mauro	1		X ok
MAGNIN Jacques	1		X ok
IRGINIE Isard	1		X ok
MENCARINI Ferdinando	NON	Excuse	
BOUNAN Dominique	NON		
DECOR Christophe	1		
VOZZA Francesco	1		X ok
LUZZATTO Christine	NON		
KAISER Diane	1		X ok
M. Faouzi Ben Ismail	1		ok
M	1		